



VOL. 16 N° 5

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 SEPTEMBRE 2012

Composition du conseil d'administration et des comités

Constitué depuis le 1^{er} août dernier, le nouveau conseil d'administration de l'Agence est composé des personnes suivantes :

Céline Beaulieu	Personne indépendante
Alain Boudrias	Département régional de médecine générale
Robert Carrier	Milieu syndical
Paul-Yvon de Billy	Personne indépendante
François de Villemure	Organismes communautaires
Michel Dunberry	Table régionale des chefs de départements de médecine spécialisée
Ivone Aguiar Coelho	Commission infirmière régionale
Lucie Leduc	PDG de l'Agence
Carole Legault	Personne indépendante
France Poirier	Comité régional sur les services pharmaceutiques
Sylvie Rheault	Comité des usagers — Établissements
Jacques Roy	Personne indépendante
Gabrielle Thérout	Personne indépendante
Poste vacant	Commission multidisciplinaire régionale

Lors de la séance du conseil d'administration du 18 septembre, les membres du conseil ont reconduit **M. Paul-Yvon de Billy** au poste de président et **M. Jacques Roy** à titre de vice-président.

La loi sur les services de santé et les services sociaux exige que trois comités du conseil soient formés, soit le *Comité de gouvernance et d'éthique (nouveau)*, le *Comité de vérification* et le *Comité de vigilance et de la qualité*. Ces comités seront constitués dans le cadre des formations dispensées aux membres du conseil d'administration.

Le Forum de la population, qui faisait partie des comités consultatifs non obligatoires du conseil d'administration, est dissout.

Parole à l'assemblée

La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) a profité de la reprise des activités automnales pour réitérer son intention d'intervenir lors des séances publiques du conseil d'administration, dans le but d'informer et de sensibiliser les administrateurs au travail des organismes communautaires de la région. Cette stratégie, entreprise depuis deux ans, se poursuivra

pour une troisième année dans un esprit de meilleure connaissance mutuelle et de visibilité régionale, puisque chacune des MRC sera représentée, à tour de rôle, aux séances du CA.

La TROCL mentionne que la composition d'un comité bipartite, Agence et TROCL, constitue l'un des gains importants de cette démarche. De son côté, la présidente-directrice de l'Agence, **M^{me} Lucie Leduc**, a dit apprécier l'orientation prise pour cette troisième année de représentations et s'est dite heureuse de la mise sur pied du comité bipartite qui permettra d'échanger sur des préoccupations communes.

L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Laurentides-Lanaudière est également intervenu au cours de cette séance publique. **M. Mario Savoie**, le représentant de l'Ordre, a interpellé le conseil d'administration relativement à l'intention du CSSS du Sud de Lanaudière d'interrompre sa participation au projet vitrine présentement en cours sur les maladies chroniques. Il a alors soulevé les inquiétudes de l'Ordre quant à la prise en charge des patients suivis dans le cadre de ce programme ainsi qu'à l'élargissement du rôle accordé aux infirmières qui se sont investies dans le projet vitrine. **M^{me} Leduc** a confirmé l'intention du CSSS du Sud de mettre fin au projet dans les 60 jours et a indiqué que des échanges auront lieu à ce sujet.

Adoption du rapport annuel de gestion de l'Agence

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'Agence est adopté. Celui-ci sera diffusé après son dépôt à l'Assemblée nationale.

Adoption du rapport sur les plaintes 2011-2012

Le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes 2011-2012 est adopté. Celui-ci sera rendu public après son dépôt à l'Assemblée nationale.

Répartition intrarégionale de budgets en services sociaux

Déficiences physique, déficiences intellectuelles et troubles envahissants du développement

Le 28 juin dernier, le Ministère annonçait un budget de développement, annualisé en 2013-2014, de 3 169 211 \$ pour la région. Celui-ci s'est vu réparti entre les établissements et les organismes communautaires afin de réduire les listes d'attente et d'augmenter le soutien aux familles.



La répartition du budget s'est faite de la façon suivante :

CRDP Le Bouclier	620 035 \$
CR La Myriade.....	717 344 \$
CSSSNL	601 735 \$
CSSSSL.....	755 972 \$
Organismes communautaires	408 755 \$
L'Arche de Joliette	65 370 \$*

(*Budget identifié par le MSSS)

Jeunes en difficulté

En juillet dernier, le Ministère annonçait l'allocation d'un budget récurrent de 944 422 \$, alloué en 2012-2013, pour le déploiement de programmes d'intervention en négligence dans les deux CSSS de la région.

Le CA a adopté la répartition suivante :

CSSSNL :	517 657 \$
CSSSSL :	426 765 \$

À ces montants s'ajoute un budget non récurrent de 100 000 \$ pour les trois prochaines années à compter de l'année financière 2011-2012. Celui-ci sera réparti entre les deux CSSS.

Dépendances

Le 12 juillet dernier, le Ministère annonçait une allocation récurrente de 484 500 \$ pour l'implantation de deux équipes de liaison spécialisées en dépendances dans les urgences hospitalières de la région. Il a été décidé d'allouer ce montant annuel récurrent au Centre de réadaptation en dépendances Le Tremplin, instance du CSSS du Nord de Lanaudière, afin que celui-ci implante les deux équipes de liaison et développe des lits de désintoxication en ressources d'hébergement dans la communauté.

Réfugiés et demandeurs d'asile

En mars 2012, le MSSS confirmait à l'Agence l'allocation d'un budget récurrent de 83 700 \$ en lien avec le dépôt d'un plan d'action régional précisant l'organisation de services pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le CSSS du Nord de Lanaudière sera le prestataire de ces services, puisque ces nouveaux arrivants orientés vers notre région s'installent sur le territoire nord de Lanaudière.

Situation financière régionale

Le Ministère a reconnu les cibles déficitaires et les déficits tolérés des établissements de la région. Il a ainsi autorisé le rehaussement des bases budgétaires du CSSS du Nord de Lanaudière et des Centres jeunesse de Lanaudière en leur accordant respectivement 4 388 438 \$ et 1 498 333 \$.

Dans cette perspective, la situation financière régionale tend vers un surplus de 209 000 \$ pour la fin de l'exercice financier 2012-2013.

Infections nosocomiales

La Direction de santé publique continue à suivre la situation régionale, en particulier au CHRDL. Les résultats sont encourageants comparativement à la même période l'an dernier. Cependant, il faut toujours redoubler de vigilance et persister dans la promotion du lavage des mains qui demeure l'une des solutions efficaces contre cette problématique.

Nominations et plan d'organisation de l'Agence

Le conseil d'administration a souligné la nomination de **M. Yves Faucher** à titre de directeur des ressources humaines de l'Agence. Il a également procédé à la nomination du **D^r Simon Fortier** à titre de directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence. Le **D^r Jean-Pierre Trépanier**, directeur de santé publique, a aussi été nommé médecin-conseil au sein de sa direction. Compte tenu des difficultés de recrutement de médecins en santé publique, cette nomination permettra d'assurer, au besoin, une expertise médicale dans l'ensemble des domaines d'intervention, de même qu'une meilleure couverture de la garde médicale d'urgence en santé publique.

Le nouvel organigramme de l'Agence a été présenté lors de la séance publique du conseil. Il est possible de le consulter à l'adresse suivante :

<http://www.agencelanaudiere.qc.ca/ASSS/Documents/Organigramme%20Agence.pdf>

Calendrier amendé des prochaines rencontres

Un nouveau calendrier de rencontres a été proposé au conseil d'administration. Celui-ci a été adopté.

Mardi 11 décembre 2012
Mardi 5 février 2013
Mardi 26 mars 2013
Mardi 7 mai 2013
Mardi 11 juin 2013

19 h
Salle B125
Agence de la santé et des services sociaux
245, rue du Curé-Majeau à Joliette